ABC NETTOYAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 10 allée des petits brivins
44500 LA BAULE ESCOUBLAC
390 623 122 RCS ST NAZAIRE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 30 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 30 mai,
A 10 h 00,

La société HOLDING LE GUERN, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 2 000 euros, ayant son siège social 17 Route de la fresnaie 44117 ST ANDRE DES EAUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 903 375 699 RCS ST NAZAIRE, représentée par Monsieur Florian LE GUERN en sa qualité de gérant,

Propriétaire de la totalité des 2 500 parts sociales de 15,24 euros composant le capital social de la société ABC NETTOYAGE,

Associée unique de ladite Société,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts suite à une erreur matérielle à l'article 4l,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique décide de corriger l'erreur matérielle de l'article 4 concernant l'adresse du siège social de la société.

Au lieu de lire *« Zone artisanale de Beslon 44500 LA BAULE »* il y a lieu de lire *« 10 allée des petits brivins, 44500 LA BAULE ESCOUBLAC »*.

En conséquence, de modifier l'article 4 des statuts.

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé électroniquement par l'associé unique au moyen de la plateforme Yousign conformément aux articles 1366 et 1367 du Code Civil.

Pour la société HOLDING LE GUERN

Florian LE GUERN

Certified by yousign